

Avis de constitution

SOCIETE « SANOGO HOLDING SARLU » en abrégé « SANHOLD »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA ATTOBAN, Lot 20,  
Ilot 1537

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANOGO HOLDING SARLU » en  
abrégé « SANHOLD »

Objet :

- Solution Informatique ;
- Développement d'application ;
- Création de site internet ;
- Maintenance informatique ;
- Cyber sécurité ;
- Electricité générale;
- Systèmes et réseaux informatiques ;
- Audit informatique ;
- Installation de caméra ;
- Achats et ventes de fournitures et de matériels de bureaux ;
- Achats et ventes de matériels informatiques ;
- Commerce général ;
- BTP ;
- Apporteur d'affaires ;
- Etude ;
- Gestion de projet ;
- Constructions, rénovations de bâtiments;
- Formations ;
- Conseils ;
- Consulting ;
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité

de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et en plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières,

mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet

social et à tous objets similaires ou connexes en favoriser son extension ou son

développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA ATTOBAN, Lot 20, Ilot 1537

Dirigeant(s) M SANOGO MOUSTAPHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05343 du 03/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32352/GTCA/RC/2024 du 03/06/2024

